



Ville portuaire, qui dispose d'une situation géographique privilégiée en relation directe et rapide avec Paris, Londres et l'Europe du Nord-Ouest,

RECRUTE

Selon conditions statutaires

Un Instructeur voirie et DT/DICT

Contexte : Le domaine public routier de la Ville de Calais représente environ 220 Kms de voirie. Ces voiries sont constituées de trottoirs, îlots centraux, ronds-points...

Missions :

Au sein du Service Voirie et sous la responsabilité du Responsable de Service, vous serez chargé de la gestion du patrimoine voirie :

1. Instruction des Déclarations de Travaux (DT) et des Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) :
 - Assurer la réponse des différentes déclarations en tant qu'exploitants de réseaux (éclairage public et fibre optique)
 - Assurer la suppléance des suivis de déclarations émis par les services communaux (envoi, relance, transmission, récépissés aux services demandeurs)
2. Assurer le traitement des réclamations de riverains et des sinistres (investigations terrain, photos, rapports)
3. Suppléer le secrétariat technique
 - Intercepter les appels en cas d'absence et transmettre les messages
 - Répondre aux administrés
4. En l'absence du surveillant de patrimoine voirie, suppléer le traitement des différentes autorisations de voirie (permissions, accords, Accord Technique Préalable, Avis de Travaux Urgent...)

Profil Requis :

- **De Formation BAC + 3 (domaines BTP, Bâtiment, Génie Civil préférés)**
- **Expérience souhaitée sur des missions similaires (particulièrement en cas de formation initiale de type administratif).**
- **Permis B exigé**
- Vous maîtrisez la réglementation sur les travaux à proximité des réseaux et vous avez des notions élémentaires sur la gestion du domaine public
- Vous possédez des connaissances sur les matériels et matériaux utilisés (sols, revêtements, bordures, caniveaux, pavages, bétons et mortiers)
- Vous maîtrisez les logiciels de bureautique et vous connaissez les logiciels métiers comme AUTOCAD, MAP INFO
- Vous êtes autonome, rigoureux, disponible et vous possédez de réelles qualités relationnelles.

Conditions d'exercice :

Cadre d'emploi des Adjoints Techniques ou des Adjoints Administratifs Territoriaux.
Déplacements fréquents sur le terrain.

Avantages (selon conditions spécifiques) :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire et primes annuelles
Chèques déjeuner / Chèques vacances
Participation employeur pour la mutuelle et la prévoyance

Adresser les candidatures avant le 9 Mars 2020

(CV, lettre de motivation, et copie du dernier arrêté de position administrative et/ou attestation d'inscription sur liste d'aptitude) à :

**Mme le Maire
Cellule Recrutement
« Recrutement d'un Instructeur Voirie et DT/DICT »
Place du Soldat inconnu
CS 30329
62107 Calais cédex**

Ou par mail : recrutement@mairie-calais.fr